



1. CEREMONIE DES VŒUX :

Le Conseil municipal a choisi d'innover pour la cérémonie des vœux du nouvel an.

Afin de renforcer les liens au sein de notre communauté et offrir à nos concitoyens un moment de partage et de convivialité, celle-ci se déroulera le vendredi 10 janvier à 18h30 à la salle des fêtes et se conclura par un buffet rassemblant je l'espère toutes les générations.

Ce moment sera l'occasion de faire un rapide bilan de l'année écoulée, et de vous présenter les projets pour l'année à venir.

Les personnes de plus de soixante quinze ans dans l'incapacité de se déplacer recevront des conseillers municipaux un coffret gourmand.

La commune n'oublie pas les plus jeunes auxquels a été offert une place de cinéma pour chacun ainsi que pour un accompagnant.

2. PROJETS DE LA COMMUNE POUR 2025 :

La commune poursuit ses investissements d'embellissement du village et de rénovation des bâtiments publics malgré une conjoncture difficile et dans un contexte de réduction des dotations publiques.

Ainsi les besoins ont été hiérarchisés et certains projets remis à l'année prochaine.

Les travaux retenus pour 2025 sont les suivants :

- ✚ Rénovation de l'assainissement de l'école
- ✚ Rénovation du système campanaire : l'installation est vétuste et présente des dangers pour la structure du clocher
- ✚ Aménagement de la place de la mairie : les espaces devant l'abri bus ainsi que devant l'ancien transformateur, le trottoir face à la place et le parking de la mairie
- ✚ Poursuite des travaux à la salle des fêtes : remplacement de portes, installation d'une plonge dans la cuisine et achat de tables et chaises supplémentaires.
- ✚ Remplacement de la porte d'entrée à l'appartement communal de l'Arrêt.
- ✚ Chapelle de l'Arrêt : les employés communaux vont boucher les trous en haut de la façade

Le montant total des travaux devrait avoisiner 93000 € TTC, subventionnés à hauteur de 70% par le Conseil départemental (FAR), l'Etat (DETR) et la communauté de commune Tarbes Lourdes Pyrénées (FAC)

Je rappellerai que grâce au volontarisme du Conseil municipal, quinze foyers ont pu bénéficier des subventions de l'Agence de l'Eau et de la CATLP d'un montant de 7000 € en moyenne par installation pour un total de 101720 €.

La CATLP a demandé le prolongement de l'aide de l'Agence de l'eau pour 2025 et j'incite tous les habitants qui ne l'auraient pas encore fait de faire les demandes de subventions.

Je vous rappelle que la commune a créé un site internet dans lequel vous trouverez toutes les informations sur la vie de notre commune à l'adresse <http://bernac-dessus.fr/>

De plus j'incite ceux qui ne l'auraient pas déjà fait de nous communiquer vos adresses mail en nous les transmettant à l'adresse :

mairie.bernac-dessus@orange.fr

Avant de le faire de vive voix lors de la cérémonie des vœux, je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux pour 2025.

J'en profite pour remercier Pierre Ricardou qui a réalisé la carte de vœux que vous avez reçus avec l'information municipale.

Pour conclure, et comme je le rappelle tous les ans, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées ou souhaits afin d'améliorer la vie dans notre commune.

Le Maire,

Joël CAZEDEBAT

